

(No. 610.)

OTTAWA, 14 mars 1871.

MONSIEUR,—Relativement à l'adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 du mois dernier, dont copie a été par vous transmise à ce département le 21 du même mois, demandant un état de toutes les réclamations adressées au gouvernement fédéral en conséquence de l'insurrection survenue dans les territoires du Nord-Ouest, ainsi que d'autres renseignements s'y rattachant; j'ai l'honneur de vous expédier sous ce pli copies de tous les documents que ce département possède à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

E. A. MEREDITH,
Sous-Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

E. Parent, Ecr.,
Sous-Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES PROVINCES,
OTTAWA, 6 décembre 1869.

Conformément aux instructions énoncées dans la minute du bureau de la trésorerie, en date du 25 du mois dernier, au sujet des affaires financières des territoires du Nord-Ouest, le soussigné a l'honneur de recommander que sur le crédit parlementaire voté dans le cours de la dernière session pour l'établissement et le gouvernement des territoires du Nord-Ouest, il soit pris une somme de \$30,000 pour faire face aux dépenses déjà encourues pour ce même gouvernement (et non couvertes par des ordres en conseil), ainsi qu'à toutes autres dépenses de même nature qui, en toute probabilité, seront faites dans le cours des prochains mois.

Le soussigné a été informé par le département du ministre des finances que les mandats suivants ont été émis pour le compte du gouvernement de ces territoires, savoir :—

Oct. 1.—E. A. Meredith, pour payer les frais de voyage d'officiers publics se rendant au Nord-Ouest.....	\$1,000 00
" 28.—Receveur-général, pour payer la traite de M. McDougall...	3,875 00
Déc. 3.—Morland, Watson et Cie., cartouches Peabody.....	230 00
" "—Jos. Wilson, pour payer à L. C. Trampe, pour aider aux émigrants.....	50 00
" "—Jacques et Hay, meubles pour le lieutenant-gouverneur.....	3,241 01
" "—G. E. Desbarats, <i>Gazette du Canada</i>	3 80
" "—Geo. Cox, sceau gravé.....	30 00
" "—J. Durie et fils, livres.....	10 50

\$8,490 31

Sur cette somme, celle de \$4,615.31 seulement se trouve autorisée par ordre en conseil (voir les ordres en conseil du 1er octobre et du 30 novembre), ce qui laisse un montant de \$3,875 dépensé sans la sanction d'ordres en conseil.

En sus de cette somme, il a été aujourd'hui même fait une réquisition par le soussigné pour deux mandats de \$1,000 chaque en faveur de M. le grand vicair Thibault et du colonel Charles de Salaberry qui sont à la veille de partir pour le Nord-Ouest pour y remplir une mission spéciale.

Le soussigné recommande que le montant de ces mandats, non autorisés par ordre en conseil, c'est-à-dire \$5,875, soit porté au compte du crédit supplémentaire proposé, la balance, \$24,125, restant disponible pour les besoins futurs.

Le soussigné recommande en outre que l'honorable Wm. McDougall soit autorisé à tirer sur les agents de la banque de Montréal à New-York, jusqu'à concurrence de \$10,000, ce montant devant être également porté au compte du crédit supplémentaire.

Le tout respectueusement soumis.

JOSEPH HOWE.